

DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRÉSENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU
CONSEIL
ÉLECTIF DU
22 AVRIL
2018

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Aharon Limor, Amelinckx Sébastien, Batslé Cédric, Bruyère Robin, Chramti Yassine, Covolan Noé, De Muncke Anaïs, De Rongé Jessica, Delavallée Xavier, Dessain Guillaume, Dierckx Santiago, Dushime Daniel, Forget Baptiste, Fraipont Mathilde, Godrie Louis, Gorremans Stanislas, Guambi Ronald, Gérard Sophie, Haddioui Eléonore, Joseph Alexis, Karavidas Ilias, Kudas Sébastien, Kuetgens Melvyn, Lagneaux Jean, Langlois Claire, Leblanc Victor, Legast Magali, Legros Baptiste, Lurquin Charles, Maes Henry, Martinez Cifuentes Lorena, Moens Nicolas, Moreau Célestine, Mwiseneza Chance Dieu-Donné, Oumary Kudura Smith, Ponce Maria Fernanda, Quinonero Mathilde, Rixhon Nicolas, Swash Alex, Uaïti Chaïma, Vanclair Catherine, Van Overstraeten Julien, Van Der Noot Julien

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

De Hertogh Adélaïde, Debroux Maxence, Delanghe Briec, Sundic, Tonglet Jonathan, Van Den Broeck, Van Hoof Antoine, Van Hout Florian,

AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

Butaye Alexia, Charue Marie, De Galan Guillaume, Fraipont Mathieu, Gerard Cécile, Geshef Simon, Leterme Charline, Pire Mehdi, Mottoulle Blaise, Nininahazwe Françoise, Rixhon Maelle, Vandoorne Pierre, Van Hecke Arnaud, Van Laere Maxime, Van Outryve d'Ydewalle Wallerand, Van Steenberghe Antoine

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Conseil AGL électif du 22 avril 2018

8h45	Partie A : Accueil	'2h10
8h45	Accueil des conseiller-ère-s	'15
9h00	PETIT DÉJEUNER	'30
9h30	Mot d'accueil des présidents du Conseil sortant	'10
9h40	Approbation de l'ordre du jour/Procurations/Nomination de nouveaux conseillers-ères/Cooptations facultaires	'5
9h45	Formation sur l'AGL	'20
10h05	Rapport du comité AGL	'25
10h30	Point multisite	'25
10h55	Partie B : Comité et Conseil	2h35
10h55	Présentation de la DPG du Conseil	'10
11h05	Présentation de la DPG du Comité	'25
11h30	Temps de réflexion en petit groupe (proposition d'amendements et questions)	'30
12h00	Débats et votes des amendements	'30
12h30	<u>Elections:</u> <ul style="list-style-type: none">• Présidence du Conseil AGL• Présidence de l'AGL : Président-e-s, secrétaire général-e et vice-président-e-s• Trésorerie centrale• Secrétaires (responsables) du comité AGL	'15
12h45	REPAS	'45

13h30	Partie C : Mandats	5h20
13h30	Présentation Générale des Mandats	'15
13h45	Stands Mandats : Questions/Réponses	'50
14h35	<u>Elections des mandats internes :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Présidences de commissions (6 postes ouverts) ● Commission de Subsidés Socio-culturels SSC (5 postes ouverts) ● Commission électorale - ComElec (3 effectifs-ves et 3 suppléant-e-s) ● Rédaction en chef de La Savate, journal de l'AGL (minimum 1 effectif-ve) 	'20
14h55	<u>Elections des mandats externes généraux :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Conseil d'Administration de l'UCL (5 effectifs-ves; doit être conseiller-ère AGL) ● Délégation ORC (11 effectifs-ves pour la FEF) ● Pentapartite (2 effectifs-ves et 2 suppléant-e-s) ● Gestion centre ville - GCV (1 effectif-ve) ● Conseil de l'action internationale - CAI (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) ● Groupe mobilité UCL (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) 	'40
15h35	<u>Elections des mandats externes "Enseignement" :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Conseil académique - CAc (8 postes ouverts ; doit être conseiller-ère AGL) ● Bureau exécutif de l'UCL - BEX (1 poste ouvert; doit être au CAc) ● Conseil de l'enseignement et de la formation - CEFo (4 effectifs-ves et 4 suppléant-e-s) ● Fonds de soutiens aux initiatives pédagogiques étudiantes - FIPé (2 effectifs-ves et 2 suppléant-e-s) ● Conseil des agrégations - CoDA (2 effectifs-ves et 2 suppléant-e-s) ● Bureau de l'institut des langues vivantes (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) 	'1h
16h35	PAUSE	'15
16h50	<u>Elections des mandats externes "Social" :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Conseil central des affaires sociales et étudiantes - CASE Central (4 effectifs-ves et 4 suppléant-e-s) ● Conseil local des affaires sociales et étudiantes de ● LLN - CASE Local LLN ¹ (4 effectifs-ves et 4 suppléant-e-s) ● Conseil d'administration des restaurants universitaires (2 effectifs-ves) ● Comité pour le sport et l'éducation physique - CUSEP (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) ● Bureau de direction de la DUC et Assemblée générale de la CIACO - BD DUC & AG CIACO (2 effectifs-ves) ● Observatoire de la vie étudiante - OVE (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) ● Observatoire du logement étudiant - SYELLO (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) ● Conseil d'appel du service d'aide aux étudiants 	'40

¹ Seuls les étudiant-e-s inscrit-e-s sur le site de LLN en inscription principale pourront voter.

17h30	PAUSE	'20
17h50	<u>Elections des mandats "animation/culture" :</u>	'30
	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale d'Univers Santé (1 effectif-ve) • Conseil d'administration d'Univers Santé (1 effectif-ve) • Conseil pour la culture - CPC (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) • Commission de reconduction des Kots-à-Projet (1 effectif-ve et 1 observateur-trice) • Commission de reconduction des régionales (2 effectif-ve-s) • Commission d'attribution des subsides ANIM du service d'aide (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) 	
18h20	<u>Elections des mandats "transition écologique" :</u>	'15
	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil du développement durable - CoDD (2 effectifs-ves et 2 suppléant-e-s) • Groupe bouger manger (2 effectifs-ves et 2 suppléant-e-s) 	
18h35	<u>Approbation des invités externes :</u>	'15
	<ul style="list-style-type: none"> • Mandataire UBE à la Commission électorale (minimum 1 effectif-ve et 1 suppléant-e) • Mandataire UBE au Conseil de l'enseignement et de la Formation (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) • Invité-e permanent-e UBE au comité AGL (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) • Mandataire CGEI au CASE Central (1 effectif-ve et 1 suppléant-e) 	
18h50	Pour Information	'10
18h50	<u>Divers Eventuels</u>	'10
19h00	FIN	

NB : Un moment sera consacré pour voter les incompatibilités de mandats

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Approbation PV et ODJ

Dieudonné Mwiseneza émet des critiques sur le processus sociocratique de formation du comité, et propose de reprendre du temps pour laisser chaque candidat se présenter, et exposer ses compétences.

Pierre Vandoorne propose d'allonger le temps de débat de questions à 1h.

Cécile Gérard trouve que le temps de questions arrive trop longtemps après les présentations.

Mehdi Pire : Aujourd'hui, il n'y aura que 15 minutes pour voter pour l'ensemble du comité, pour toutes les personnes les plus importantes de l'AGL, avec des responsabilités, et ça n'est pas très démocratique.

Xavier Delavallée : On a déjà du retard, et il y a plein de temps pour présenter en petits groupes les mandats. Je propose de supprimer cette partie, pour laisser plus de temps en grand groupe.

Charline Leterme explique pourquoi l'ordre du jour initial a été constitué par petit groupe. Après, on peut revenir à l'ancien système.

Cécile Gérard : Si des débats importants doivent intervenir, y a-t-il de la place pour le débat ou est-ce qu'il faut respecter l'horaire strict?

Maëlle Rixhon : Le conseil est souverain, donc le conseil peut très bien rajouter du temps s'il le souhaite.

Pierre Vandoorne : L'UBE n'a pas encore pu se réunir pour ses mandataires, donc je propose le report du point.

Maëlle Rixhon : Deux propositions: reporter le point de l'UBE au conseil suivant et modifier l'ordre du jour tel qu'il est présenté là.

Vote : Report du point UBE

***** Unanimité pour. *****

Maëlle Rixhon : Les modifications sont

10h55 : DPG Conseil et 20 min de questions après

11h25 : DPG Comité puis 20 min après

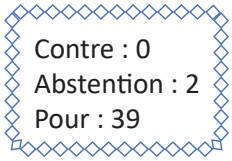
12h10 : Débat (1h)

Vote:
Contre: 3
Abstention : 8
Pour : 27

Maëlle Rixhon lit les procurations.

Maëlle Rixhon : Cooptations pour le conseil AGL: plusieurs sièges facultaires n'ont pas été remplis. On a donc élaboré une modification des statuts pour permettre la cooptation.

On propose la liste des étudiants à la cooptation en EPL.



Contre : 0
Abstention : 2
Pour : 39

La liste des conseillers est approuvée.

2. Modification des statuts

Maëlle Rixhon : On rajoute un paragraphe 3:

Maëlle Rixhon lit la proposition de procédure de cooptation:

“En cas d’absence ou d’insuffisance de candidat·e au sein de la faculté ou du site concerné·e, les sièges laissés vacants seront attribués via une procédure de cooptation, selon les modalités que le Conseil AGL détermine. Les étudiant·e·s pouvant être cooptés sont, par priorité, les étudiant·e·s ayant été candidat·e·s à un autre scrutin lors des élections générales (scrutin pour les conseils de faculté ou scrutin pour les conseils de site). La Présidence du Conseil prévient, au moins 8 jours francs avant le Conseil où la cooptation aura lieu, ces candidat·e·s de la possibilité qu’ils soient coopté·e·s au Conseil AGL en indiquant, a minima, le nombre de sièges vacants pour leur faculté ou leur site, Si de tel·le·s étudiant·e·s ne souhaitent pas devenir conseiller·ère AGL, tout·e étudiant·e UCL peut être coopté·e, il est de la compétence des candidat·e·s aux élections AGL de trouver ces étudiants. Le responsable communication doit prévenir la communauté étudiante, par le moyen de communication le plus approprié, que des sièges sont vacants au moins 8 jours francs avant le Conseil où la cooptation aura lieu. La cooptation d’un·e nouveau·elle conseiller·ère se fait par bulletin secret à la majorité simple des suffrages exprimés.”

Magali Legast : Tous les étudiant·e·s UCL peuvent être coopté·e·s, mais est-ce que ça doit être un·e étudiant·e de la même fac?

Maëlle Rixhon : Oui c’est évident, si tu n’es pas dans la fac concernée, tu ne peux pas coopter au sein du conseil facultaire. Pour le nombre de sièges universitaires, les sièges non remplis sont juste perdus.

Pierre Vandoorne : Les gens cooptés et qui n’ont pas participé aux élections ne peuvent pas participer à la cooptation?

Maëlle Rixhon : Les étudiant·e·s qui se sont présenté·e·s aux élections sont prioritaires, mais les autres ne sont pas exclus.

Pierre Vandoorne : Dans la procédure, quand s’assure-t-on qu’ils signent la charte du candidat, comme les autres candidats aux élections?

Maëlle Rixhon : c’est le job de la commission électorale.

Charles Lurquin : Ne serait-ce pas mieux que ce soit la présidence du conseil qui se charge de communiquer les sièges vacants au conseil facultaire?

Maëlle Rixhon : La présidence du conseil ne sait pas contacter tout le monde, c’est ce que j’ai fait 8 jours à

l'avance, mais je n'ai pas accès aux moyens de communication de l'AGL, ce qui rend plus compliqué de prévenir les potentiel·le·s étudiant·e·s intéressés.

Santiago Dierckx : Faute de féminisation et les modifications de statuts sont dures à modifier lorsqu'on a pas le statut bien en tête.

Ilias Karavidas : La procédure on est pas obligés de la mettre dans les statuts pour garder en souplesse.

Maëlle Rixhon : Ok, c'est possible de ne pas le mettre dans les statuts.

Magali Legast : Je propose d'ajouter "les étudiants cooptés sont soumis aux mêmes obligations que les conseillers".

Antoine Vansteenbergh : il y a un danger à la cooptation, parce que le choix du candidat pourrait être subjectif, lié aux affinités des gens, et non objectif.

Pierre Vandoorne : Pour une modification des statuts, il faut une présence de $\frac{2}{3}$ des personnes composant le conseil?

Ilias Karavidas : Il faut $\frac{2}{3}$ des personnes présentes, dont $\frac{2}{3}$ des personnes présentes qui approuvent les statuts.

Xavier Delavallée : Donc $\frac{2}{3}$ des sièges occupés.

Pierre Vandoorne : Propose de modifier l'art. 8, §2

VOTE
Contre : 2
Abstention : 27
Pour : 7

Pierre Vandoorne : Propose de mettre les statuts à jour sur le site AGL.

Ilias Karavidas : Le site est un peu redondant, les permanents s'en chargeront.

Maëlle Rixhon : L'article dont parle Pierre concerne le règlement électoral, or ici on cherche à modifier les statuts.

VOTE : Est-ce que vous souhaitez ajouter aux statuts juste une disposition floue pour permettre la souplesse? Ou ajouter la procédure précise également?

Pour scinder : mettre le principe de cooptation dans les statuts, et la disposition précise serait dans le ROI de l'AGL.

Cécile Gérard : Les statuts sont plus contraignants.

Ilias Karavidas : La disposition "les cooptés sont soumis aux mêmes obligations que les conseillers" est mise à part.

Contre : 0
Abstention : 3
Pour : Le reste

Maëlle Rixhon : On va faire la modification statutaire. Insérer la disposition amendée dans les statuts (v. ci-dessus).

Contre : 0
Abstention : 6
Pour : 37

3. Modifications du ROI du conseil

Ilias Karavidas : On doit voter l'amendement de Charles Lurquin.

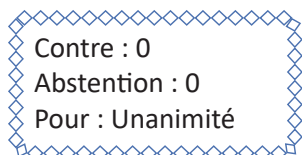
Sera ajouté directement dans le ROI du conseil : "Qu'il y a une priorité pour les étudiants qui se sont présentés aux élections".

Alexis Joseph : C'est problématique de dire que c'est aux candidats responsables de trouver des votants, parce que ça peut aussi être des non-élus qui cherchent.

Je souhaite donc supprimer la phrase "il est de la responsabilité des candidats aux élections AGL de trouver ces étudiants". Et remplacer "le responsable communication" par "le comité". Et on ajoute que ces candidats doivent remplir les conditions d'éligibilité au conseil AGL.

Mathieu Fraipont : tous les étudiants UCL ne sont pas éligibles à être conseillers, comme les étudiants en certificats par exemple.

→ **Amendement** : Rajouter les étudiants UCL remplissant les conditions d'éligibilité.



Maëlle Rixhon : J'invite les étudiants qui veulent remplir les sièges facultaires vides, à venir se présenter.

Cécile Gérard : Pourquoi on a pas reçu un document avec tous les amendements proposés à l'avance?

Maëlle Rixhon : On est désolés, on ne sait pas tout faire, donc excusez la présidence du conseil.

Catherine Vanclair : Je me présente, je suis en AESI, régente en anglais-néerlandais. Déléguée en master de l'éducation, et j'ai été choisie pour la force de ma parole. J'ai été élue au conseil facultaire PSP.

Mehdi Pire : Je n'ai pas été élu, il m'a manqué 2 votes pour être élu. J'ai dû m'inscrire en fac ESPO pour les élections administrativement, j'aimerais que le conseil m'accepte comme candidat coopté pour le conseil LSM.

Thomas Musick (représenté par Maëlle) : Il est très engagé dans la Com Soc et il aimerait porter la voix des étudiants de sa faculté en étant conseiller.

Pierre Vandoorne (à Mehdi Pire) : Tu as signé des papiers pour aller en LSM?

Mehdi Pire : En septembre je vais automatiquement en faculté LSM (c'est la suite normale de mon Master).

Mathieu Fraipont : Je comprends la démarche de Mehdi, mais c'est pas possible d'accéder à ta requête avant septembre car on a pas la certitude que tu iras en LSM. Je ne pense pas que nos règlements le permettent, indépendamment de la pertinence de ta demande.

Cécile Gérard : On pourrait accepter sa cooptation sous condition suspensive?

Mehdi Pire : Je trouve ça très dommage de m'être investi à l'AGL, de venir en commission, et de ne pas être reconnu pour ce genre de problème administratif.

Célestine Moreau : Aura-t-il le droit de se présenter pour les mandats externes ?

Maëlle Rixhon : les mandats externes commencent en juillet, donc oui, si il est diplômé fin juin.

Magali Legast : C'est les règles de la démocratie, on ne peut pas y déroger suivant tous les cas particuliers. Je suis

contre le fait qu'on les bouge.

Maëlle Rixhon : La situation est que Mehdi s'inscrit à la LSM en septembre, donc il n'est pas encore inscrit car son bac est en ESPO et son master est en LSM. Plusieurs personnes ont demandé qu'il soit coopté sous condition suspensive et son mandat deviendra effectif en septembre. Le problème est qu'on va voter pour des mandats qui nécessitent d'être conseiller pour pouvoir voter (CA et CAC). On peut aussi voter pour lui sous condition suspensive sur ces mandats.

Claire Langlois : Il faut couper court au débat. Les sièges facultaires sont prévus par le décret participation, on ne peut donc pas t'élire à un siège facultaire. Le décret est au-dessus des statuts.

Pierre Vandoorne : Il y a un danger que plein de gens se présentent dans d'autres facultés en cas de réorientation etc.

Charline Leterme : Je pense que tout le monde compris la problématique en jeu. Je propose qu'on passe au vote.

4. Rapport du comité

Santiago Dierckx introduit le rapport de comité, et présente le point Fusion.

Blaise Mottouille présente le Social : logement, syndicat jobistes, plat malin.

Charles Lurquin présente l'Enseignement : esprit critique, groupe de travail auditoires, fusion, travail sur le RGEE.

Anaïs De Munck présente la Transition Ecologique : Fossil Free, Plateforme, village Cop 23.

Eléonore Haddioui présente l'Ouverture Sociétale : Campagne consentement, GT harcèlement, Campagne migrants, Université hospitalière.

Louis Godrie présente le Communautaire : Campagne précarité étudiante, On veut mieux que ça, ciné plein air.

Mathilde Fraipont : Présente les représentants AGL.

Cécile Gérard présente la trésorerie : règlement de trésorerie, salles, contrôle DelGov.

Melvyn Kuetgens présente la Logistique : Inventaire, bureaux, Ratastock, Salmigondis.

Sébastien Kudas présente l'animation & Culture : Students4Students, arrêté police lac.

Yassine Chramti présente la Communication.

Mathieu Fraipont présente la commission PEPS HTM.

Daniel Dushime présente l'AGW et les problématiques de Woluwé.

Guillaume De Galan (ex-responsable multi-site): présente les problématiques sur les sites.

* Point Multisite

Santiago Dierckx présente les raisons de la réunion multi-site, ainsi que son déroulement, et ses observations.

Noé Covolan : Merci pour le travail effectué cette année. Le bilan est plutôt positif. Qu'est-ce que vous voudriez mettre en place pour répondre à ce qui n'a pas été?

Santiago Dierckx : se mettre plus rapidement dans l'action, on a fait plus d'enquêtes au Q1. Se mettre en relation plus vite avec les conseils de site? L'auto-critique ca sera plutôt pour juin.

Pierre Vandoorne : Il manquait quels sites à la réunion multi-sites?

Santiago Dierckx : Il y a avait que Alma et Louvain, mais Alma va aller amener ca vers les autres sites.

Résultats vote cooptation :

Catherine Van Clair est élue

Thomas Musick est élu

Mehdi Pire est élu, avec condition suspensive d'inscription en septembre.

5. DPG du Conseil :

Melvyn Kuetgens : Ils se sont inspirés de la DPG du Conseil précédent, en raison de manque de temps

Célestine Moreau : la DPG précédente était très complète et détaillée. On va chercher à renforcer le lien entre les conseillers et la présidence du conseil, mais aussi les mandataires des commissions ou délégations.

Ce lien on espère le rendre le plus humain et personnel possible en prenant contact avec les personnes en petits groupes. Un autre point de modification qu'il y a eu par rapport à l'année passée c'est la visibilité du droit des étudiants au sein du conseil. Afin qu'ils puissent proposer des notes et des amendements, et de participer aux conseils même s'ils n'ont pas le droit de vote.

Henry Maes : Si vous avez des propositions d'amendements à faire, c'est votre boulot de participer à la vie du conseil AGL donc on les accepte volontiers.

Yassine Chramti : Par rapport aux conseils qui ne se font pas à LLN , la règle des 3 procurations est plus flexibles, on peut envisager que ca soit aussi le cas avec les conseillers de LLN?

Henry Maes : Je comprends la volonté d'équité mais les sites se plaignent de manquer de lien donc ce serait un beau geste de garder cette flexibilité pour les sites.

Célestine Moreau : La règle n'est pas "si tu as trois absences, tu es éjecté", tu dois pouvoir justifier ton absence dans le cas où le conseil était loin, et que le conseiller avait de bonnes raisons.

Yassine Chramti : - les week-end AGL sont mentionnés comme entièrement gratuits, mais on n'en est pas sur. Donc autant le supprimer.

ROI art. 7: on peut envisager un point sur le report possible du conseil à partir d'un certain nombre de conseillers qui ont décidé?

Maelle Rixhon : point technique : les auditorios doivent être réservés 10 jours à l'avance, donc la procédure est lourde.

Ilias Karavidas : En plus un quorum d' $\frac{1}{3}$ doit être rencontré

Claire Langlois : Corriger le nom de LAVOISIER.

Pierre Vandoorne : Organiser réunions, commissions, GT, pour permettre à chacun d'y assister. Veiller que ce soit des temps et des endroits les plus inclusifs pour tous les étudiants, par exemple sur les temps de midi.

Concernant les procurations: Bien inscrire dans le PV quand ce conseiller quitte la pièce.

Les réunions de comité de l'AGL sont publiques, et on peut demander un OJ. Pourquoi ne pas mettre directement sur une plateforme accessible à tous les étudiants?

Calendrier des conseils : est-ce que vous privilégiez tous les jours de la semaine, ou envisagez-vous aussi les jours de week-ends?

Célestine Moreau répond à Yassine Chramti : Concernant la gratuité du week-end AGL, je propose qu'on rajoute "on favorisera la gratuité", mais l'on verra avec la trésorerie

En ce qui concerne l'art7 du ROI : il faudrait rajouter un point pour modifier cet article, et pas modifier la DPG.
En ce qui concerne les commissions, on doit laisser un certain degré de liberté aux commissions et ses présidents. Si on apprend que la plupart n'arrive pas à se réunir, car ce sont des horaires pas évidents, on les aidera à trouver des moments plus opportuns, mais il faut que ce soit fait en fonction des agendas de chacun. Les temps de midi sont plus simples pour tous, même si c'est problématique pour les étudiants en horaires décalés. On en tiendra compte. Par rapport aux procurations en conseil: C'est noté sur le listing quand les procurations sont prises ou pas, mais on pourra être attentif.

En ce qui concerne les soupers inter-commissions: Cela favorise le travail entre les commissions, ainsi que les étudiants qui voudraient s'investir au cours de l'année.

Je ne vois pas d'inconvénient à rendre public l'OJ des comités.

Pour le calendrier: on y a pas encore réfléchi, on aimerait le faire le plus tôt possible avec des dates de conseil à l'avance, quitte à les modifier au cours de l'année.

On favorisera les jours de semaine à priori, mais on est là pour les suggestions.

Guillaume De Galan : je soutiens la règle de la présence des conseillers sur les sites. Les conseillers doivent être conscient que l'UCL est une unif multi-site. Si le conseil AGL se veut inclusif, les conseillers doivent se déplacer sur les sites.

Henri Maes : Ne plus être flexible avec les conseillers du site de LLN.

Guillaume De Galan : Je soutiens la DPG et suis contre l'amendement de Yassine

Louis Godrie : Prévoyez-vous de mettre des lives des conseils sur facebook pour voir ce qu'il passe?

Xavier Delavallée : Contrairement à Guillaume, je soutiens Yassine. Pour les gens en horaire décalé, c'est dur pour les gens d'aller sur les sites. Il me semble logique que si ca va dans un sens, ca va dans l'autre. Avoir un TP est une justification valable, et d'exiger un certificat médical c'est exagéré. Il faudrait donc le marquer dans la DPG.

Célestine Moreau répond à Louis Godrie : concernant les vidéos, il peut être possible d'organiser des vidéos-conférences, mais ce n'est pas possible de les faire intervenir lors de la réunion.

On ne pourra pas systématiquement avoir tout le monde, mais on essaiera de convenir au plus grand nombre, et essayer de ne pas pénaliser chaque fois les mêmes. Le conseil est souverain

Santiago Dierckx : Multisite, il faut inclure les sites, les horaires, les mandats,...

Démissionner les gens qui ne vont pas en mandats, ok, mais c'est un énorme travail de vérifier qui va en mandat ou non, quels sont ses justifications,.... Le suivi individuel des conseillers, en particulier s'ils ne viennent plus, les commissions, qui sont plus attachées au comité qu'au conseil.

J'insiste aussi pour éclaircir le fonctionnement du Conseil AGL lors de formations

J'ai du mal à ce que la présidence du conseil n'accepte pas de note, à moins que ce soit des notes inacceptables.

Envisager de solutionner de pouvoir permettre un débat démocratique, avec peut-être plus de conseils, des conseils plus longs,.... Sinon, beaucoup de frustration.

La solution des débats alternatifs: travailler en petits groupes, avec des listes de personnes qui veulent parler.

Le contre-pouvoir à assumer: ce n'est pas un rôle facile, donc bon courage.

Limor Aharon : Déjà été dit précédemment

Célestine Moreau : les choses que tu as dites; Santiago se retrouvent dans la DPG. On essaiera de créer des GT. Pour le feedback du comité, on pourra mettre le PV du comité sur le site.

Henri Maes : Un PV ou un OJ?

Santiago Dierckx : Je propose des points succincts, et non pas un PV, qui est plus difficile à lire.

Baptiste Forget : Point déjà soulevé.

Cécile Gérard : C'est cool de reprendre la DPG de l'an passé, ca fait une continuité. Et aussi, tu crois que ca sera

gérable pour toi, alors que la charge de travail est supérieure?

Magali Legast : Ce n'est pas une bonne idée pour les vidéos-conférence car cela va déresponsabiliser les conseillers.

Célestine Moreau : J'ai d'autres engagements, outre une meilleure organisation de mon côté, on s'est organisé en interne pour que le comité soit suivi par Henry. Et la répartition des tâches sera faite en fonction.

Mathieu Fraipont : une présidence, c'est d'agir de manière coordonnées en dernière minute. Comment à vous 3 allez vous répartir les tâches?

A propos de l'inclusion des personnes à profil spécifique: sur ce volet-là quelles sont vos sensibilités?

Blaise Mottouille : Possibilité de créer une plateforme de covoiturage pour se rendre au conseil et faciliter les échanges? Souvent pour les conseils sur les sites, on s'arrange entre conseillers, donc c'est pas forcément ouvert ni génial.

Célestine Moreau : on partira probablement sur le groupe FB, et on va essayer de sensibiliser les conseiller à s'organiser.

Melvyn Kuetgens : C'est un peu court pour parler de ce qu'on compte faire en matière de collaboration. On compte se voir dans les jours qui suivent.

Henri Maes : pour revenir sur ce qui avait été dit, la DPG l'an passé avait été présentée en septembre, on a pas pu écrire une toute nouvelle DPG, d'autant que celle de l'an passé est de très bonne facture. On n'a pas pu aller aussi loin qu'on l'aurait voulu, mais on fera mieux bientôt.

Célestine Moreau : Pour le point inclusivité, la présidence du conseil fera son possible pour inclure les personnes ayant un profil spécifique. Mais concernant le travail-même ce sera lié à la commission PEPS.

Amendements:

Supprimer : Tendre vers la gratuité du weekend AGL.

Contre : 4

Abstention : 16

Pour : 21

Rendre public l'OJ du Comité.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 45

Les procurations lors d'un conseil par un conseiller présent, le moment du départ du conseiller qui donne procuration doit être indiqué dans le PV.

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 42

Le point sur le vote des mandats; sera voté au prochain Conseil, au même moment que la modification du ROI.

La flexibilité des conseillers de LLN lorsqu'ils se rendent sur les sites.

Contre : 9

Abstention : 10

Pour : 28

Les vidéos conférence de conseil : “la présidence du conseil prendra en charge la diffusion des conseils sur une plateforme adéquate à destination des étudiants”.

Contre : 8
Abstention : 13
Pour : 24

Considérer les cours comme un justificatif valable.

Contre : 1
Abstention : 7
Pour : 37

Création de GT démocratie par la présidence du conseil

Contre : 1
Abstention : 31
Pour : 12

Faire des résumés des réunions de comité

Contre : 2
Abstention : 12
Pour : 31

6. Présentation de la présidence du Conseil.

Baptiste Forget : Le conseil est souverain et donc si on veut explosr le ticket, on peut.

Marie Charue : Non, ça ne fonctionne pas comme ça, une équipe se présente pour travailler ensemble, on peut voter contre, mais pas la splitter.

Sébastien Kudas : C’est le ticket qui a été approuvé lors de l’AG d’ATTISE, elle a toute légitimité.

Marie Charue : Maintenant, il ne s’agit plus de liste. Maintenant que les élections sont terminées, il n’y a plus de cohérence à ce qu’il y ait un seul ticket issus de la liste ATTISE qui soit présentée.

Charline Leterme : L’année passée, une fois que les listes savent combien de gens sont conseillers, ils négocient entre eux pour former un comité. L’an passé les listes n’ont pas réussi à se mettre au point. Cette année c’est particulier, car il n’y avait pas de liste d’opposition.

Melvyn Kuetgens : je vous rappelle que je ne suis pas membre d’ATTISE, je voulais discuter de ça avant, mais il n’y a pas eu de négociations.

Mathieu Fraipont : Je salue l’initiative de Dieudonné, il nous a fait part du souhait qu’il avait tenté d’exprimer. Est-ce que les 3 personnes qui se sont mises d’accord, sont opposés à avoir un 4ème membre?

Guillaume de Galan à Sébastien Kudas : j’ai été choqué par tes propos. Tu proposes que l’exécutif valide la présidence du législative.

Cécile Gérard : C’est un peu donner une directive de vote, car chacun peut voter comme il veut. Ce n’est pas parce que ça a été décidé dans une AG où tout le monde n’y était pas, que cela doit être imposé aux conseillers. N’importe qui qui désire se présenter en a le droit.

Noé Covolan : Je salue la décision de Dieudonné de se présenter. Comptes-tu te présenter seul, ou en ticket?

Dieudonné Mwiseneza : Je compte me présenter en ticket. Le ticket sera présenté une fois que j'aurai eu le temps d'en discuter avec les 3 autres.

Magali Legast : Ce n'est pas parce que des gens se sont rencontrés et étaient d'accord que c'est scellé à l'avance. Tout le monde est légitime de se présenter et de proposer autre chose.

Célestine Moreau répond à Melvyn Kuetgens : on ne s'était pas vu c'est vrai. Mais je t'ai appelé si tu acceptais de travailler avec nous, je ne vois pas pourquoi ça aurait changé. Pour répondre à Mathieu : collaborer à 4 c'est trop.

PAUSE

Melvyn Kuetgens explique que vu les circonstances et sa future année, il laisse sa place dans le ticket présidentiel en faveur de Dieudonné Mwiseneza.

Dieudonné Mwiseneza : Je critique la façon dont s'est passé la création du comité. Mais grâce au conseil, cela nous a permis de se mettre d'accord. J'espère que les problèmes de communication pourront se régler.

Célestine Moreau : j'accepte ce nouveau triumvirat, et je remercie Melvyn de se retirer.

Henri Maes : tout a été dit au sujet de cette confiance, et j'espère que vous nous ferez confiance en tant que Président du Conseil.

Claire Langlois : Dieudonné, est-ce que tu es prêt à porter la DPG?

Dieudonné Mwiseneza : Je m'identifie à la DPG prévue par l'ancien conseiller

Maxime Van Laere : Melvyn, qui représente 600 voix, n'est pas représenté au sein du Conseil. Est-ce que ça ne pose pas problème?

Henry Maes : On ne l'a pas mis dehors, il s'est retiré lui-même

Melvyn Kuetgens : je n'avais pas caché que je n'aurais pas de temps pour prendre des mandats supplémentaires à l'AGL.

Vote du ticket
Pour : 33
Abstention : 3
Contre : 12

7. Election comité

Le Comité se présente et présente sa DPG.

Mathieu Fraipont : peut-on structurer les questions par thématiques?

***** Proposition adoptée par consensus. *****

Anaïs De Munck et Charles Lurquin présentent la DPG.

Eleonore Haddioui présente l'équipe.

Mathilde Fraipont présente les projets en Enseignement.

Nicolas Rixhon : Supprimer les points négatifs c'est clairement démagogique.

Catherine Vanclair : En sciences de l'éducation, les points négatifs dépendent des cours. Dans certains cas, c'est négatif, parfois pas. On l'a signalé au sein du département, ça n'a fait aucune différence. L'évaluation des cours se fait déjà par un dépouillement des délégués. Ça donne des arguments à amener en commission programme.

Anaïs De Munck : On peut poser toutes les questions à la fin, sinon ça va faire des débats.

Nicolas Rixhon : Qu'on fasse point par point, sinon on va perdre du contexte.

Anaïs De Munck : les conseillers sont capables de poser des questions à la fin

Maelle Rixhon : La présidence du conseil propose les deux possibilités : questions à la fin, ou questions thématiques.

Questions pour l'enseignement:

Julien Van Der Noot : Est-ce que la participation étudiante directe ça fait aussi partie du programme?

Xavier Delavallée : Dans la DPG, la phrase "si celle-ci n'est pas comprise dans un processus de sélection" ça veut dire que lorsque si c'est pour faire une sélection, on étend l'évaluation?

Mathilde Fraipont : Non, tu n'as pas compris. C'est l'inverse.

Anaïs De Munck : On étend l'évaluation continue seulement s'il n'est pas prévu dans un processus de sélection. Le "si" est la condition.

Santiago Dierckx : Pour les étudiants internationaux, je vois Erasmus, quelles sont les politiques pour des conditions plus favorables?

Pierre Vandoorne : Les QCM à points négatifs, ça concerne la note votée il y a deux ans?

Je voudrais que vous explicitiez la phrase sur la plateforme Moodle. De quels droits parlez vous par "étendre les droits des étudiants"?

Guillaume de Galan : Une grande partie du temps la ComEns a été consacrée à une enquête. Est-ce que l'année prochaine il y a une tentative d'exploiter cette enquête?

Alexis Joseph : Vous dites que l'aide à la réussite doit être institutionnalisée. Qu'entendez-vous par là?

Mathilde Fraipont répond à Nicolas Rixhon : C'est pas à nous de réglementer mais pousser l'université à avoir cette réflexion. Ce n'est pas précisé dans la DPG, mais les modalités d'exécution des projets seront à définir plus tard.

Charles Lurquin répond à Santiago Dierckx : la réponse se trouve dans le dernier paragraphe.

Mathilde Fraipont : Toutes les facs ne disposent pas d'aide à la réussite, donc c'est généraliser le principe, aider à transposer ça ailleurs.

Mathilde Fraipont répond Pierre Vandoorne : Pour les supports de cours, par exemple on les étend mais des réflexions seront menées avec l'UCL pour étendre les droits des étudiants.

Il faut vérifier la fiabilité de tous les dispositifs qui ont été proposés cette année-ci.

Les espaces de discussion sur Moodle permettent la discussion directe entre étudiants et enseignants.

Ex: en éthique, possibilité de poser des questions au professeur et de débattre sur des forums à propos de certains sujets.

Fin des questions liées à l'enseignement.

Claire Langlois présente la VP sociale.

Blaise Mottouille : Concernant le plat malin, quelles seront les actions menées sur le long terme?

Maxime Van Laere : Concernant les étudiants jobistes, je trouve qu'il serait important de rappeler le lien entre travail étudiant et coût des études.

Santiago Dierckx : Concernant la thématique rénovation dans le logement, j'ai vu surtout construction. Mais rénovation c'est ce qui est le plus porteur auprès de l'UCL. Un des combats devrait aussi une réadaptation du budget social. En ce qui concerne la fusion, et donc aide sociale, support de cours etc. devront être continués et cela prendra beaucoup de temps.

Guillaume De Galan : Concrètement, dans la DPG, je ne vois rien concret pour diminuer le coût des études.

Anais De Munck : c'est le plan syndical qui sert à transposer l'action concrète.

Guillaume De Galan : je reviendrai en septembre

Mathieu Fraipont : Il y a un devoir de pédagogie, et il faudrait une explication en profondeur. Est-ce que Claire tu as rédigé cette partie sur le social? Est-ce que chacun écrit sa partie ou est-ce Claire qui a juste rédigé et les autres validé? Cela renvoie à des questions concernant l'organisation.

Est-ce que vous comptez amplifier le dossier, ou simplement en faire un suivi? Comptez-vous vous impliquer dans le GT de la FEF?

Pierre Vandoorne : Comptez-vous remettre en cause la sélection qui existe déjà, comme en EPL?

Claire Langlois : On parle du niveau social, donc les exclusions au niveau social. Pas au niveau des examens.

Xavier Delavallée : Je rejoins ce que dit Pierre. Quand on parle du pacte de New York, c'est la Belgique qui a pris l'engagement, pas l'AGL. C'est du langage, mais c'est plus important.

Concernant l'alimentation, on demande plus de moyens. Mais il n'y a pas que les moyens, il y aussi la façon de les gérer. Niveau gestion, nous pouvons modifier la façon dont on gère les sous.

Je vois qu'on parle de la création d'un label de qualité. Ca ne servira à rien, ce qu'il faut c'est changer le rapport de force avec une politique massive de rénovation et de construction.

Claire Langlois répond à Blaise Mottouille : On va continuer à porter ce projet, et ça rentre dans la diminution des frais des études. Donc on va bien sûr continuer.

Claire Langlois répond à Santiago Dierckx : on a dit qu'on souhaite un refinancement global du budget social. Donc c'est l'idée.

Concernant la fusion: je porterai les projets de la fusion, surtout que je connais les fonctionnements de St-Louis, ayant travaillé dessus.

Pour le prix des études et supports de cours, ça rentre pas dans la DPG. Mais on pourrait envisager de préférer les syllabus aux précis, plus couteux.

Claire Langlois répond à Mathieu Fraipont : Je pars du principe que tout le monde a lu, et non pas que tout le monde ait compris. Pour la méthodologie, ce sera abordé pendant les questions générales.

Le but est d'amplifier ce qui peut l'être au niveau des jobs. Le but serait de créer un équivalent du Syello pour le job étudiant.

Claire Langlois répond à Pierre Vandoorne : Les sélections à l'entrée doivent se faire en collaboration avec la Com Ens.

Claire Langlois répond à Xavier Delavallée : on peut changer la formulation pour la rendre plus claire. On n'est pas d'accord sur le label de qualité, je pense que ça sert.

Il faut nettement plus de logement.

Alex Swash : Dans la DPG il est mis qu'il faut s'opposer à toutes sélections à l'entrée. Alors les examens à l'entrée peuvent rentrer dans cette catégorie non?

Claire Langlois : je ne veux pas décider à titre personnel de ça, ça doit être décidé collégalement.

Charles Lurquin : Il faut prioriser la lutte sur certaines sélections. Celles déjà en place ou celles qui vont arriver? On va se battre sur les deux, celles à venir, et celles existantes.

Marie Charue : Je sais que tous doivent avoir lu, et que le conseil est ouvert à d'autres personnes que les conseillers; qui n'ont pas tous reçu les documents par mail. Donc c'est bien d'aller plus en profondeur.

Julien Van Overstraeten présente la Transition écologique

Deux étudiants doivent partir pour leurs jobs étudiants:
Ronald Guambi a donné procuration à Jean Lagneaux
Maria Ponce Fernandez a donné procuration à Sophie Gérard

Cécile Gérard : Je ne comprend pas pourquoi avoir rétrogradé la TE en Responsable?

Julien Van Overstraeten : C'était une décision votée pour diminuer le ticket. On s'est dit que le simple changement de poste ne changerait rien à l'action.

Anais De Munck : Ce qui a été voté, c'est une réforme de comité. C'est mettre toutes les thématiques sur pied d'égalité. On a gardé les VP statutaires, c'est juste une question de réduire le ticket.

Guillaume Bach : Par rapport aux potagers urbains, je ne comprend pas pourquoi on continue, alors que ça ne marche pas.

Pierre Vandoorne : Pas très logique de demander un conseiller au recteur sur le DD, alors qu'on rétrograde notre VP en responsable.

Ce serait chouette que la représentation étudiante puisse bouger dessus et le mettre en exergue parce que dans la communauté étudiante, beaucoup de gens se sentent concernés par ça et mettent des choses en place.

Mathieu Fraipont : Il faut repréciser la collaboration avec les différents acteurs.

Melvyn Kuetgens : Comptez-vous LLN comme un site pour les distributeurs durables? Que comptez-vous faire pour les distributeurs de coca?

Xavier Delavallée : Faire respecter la charte du développement durable, c'est bien mais sortir tous les investissements de l'énergie fossile reprend-il également le fait de supprimer tout ce qui favorise la production d'essence au niveau des facultés EPL, AGRO etc?

Santiago Dierckx : Je voulais savoir si vous aviez une position sur la politique de gestion des parkings UCL?

Alexia Butaye : Le manque de poubelles, je n'ai jamais entendu parlé d'une réunion, et le manque de propreté qui a un impact direct autour du lac et sur la propreté en ville.

Baptiste Legros : C'est la commune qui gère les poubelles, c'est pas vraiment l'AGL.

Julien Van Overstraeten : Je ne suis pas l'unique personne qui décide de toutes les mesures qu'on va prendre, le travail sera fait entre plusieurs personnes, et chaque avis est le bienvenu. Par rapport au resto U, comment améliorer les sources des produits tout en gardant le prix démocratique?

Blaise Mottouille : Actuellement, la plateforme des Restos U est toute petée et mal gérée. Et ça pose de gros problèmes sur le prix.

Julien Van Overstraeten : Pour le potager, on va réfléchir à ça. On souhaite continuer les liens avec les KAPs mais ça pourrait être pertinent de le rajouter en tant qu'amendement.

Vis à vis des distributeurs non équitables, c'est une question qu'on va travailler. Fossil Free, il faut différencier la symbolique des investissements, et la recherche qui l'implique. Ca reste quelque chose sur lequel on a pas de contrôle.

Sur les parkings, ça va de soi qu'on voudrait favoriser les transports en communs, on peut le rajouter en amendement.

Manque de poubelle: Il y a des améliorations à faire au niveau des poubelles et du tri.

Sébastien Kudas présente l'Animation et culture :
Souder l'animation, Guindaille 2.0, Plan Alcool.

Xavier Delavallée : Super, plein de dynamisme. Tu parles de l'impact du musée L sur les nouvelles animations. Il y en a encore d'autres menaces que sur la Salmigondis?

Nicolas Rixhon : Comment améliorer les rapports AGL-GCL?

Maxime Van Laere : Tu as parlé de mettre en place des T-Shirts rose en soirée pour parler du consentement. Quels sont les liens avec la ComOuso, et ce n'est pas la DPG?

Daniel Dushime : Sur l'ALMA et au sein de l'AGW, il y a des mandats qui concernent l'animation, mais ce serait bien d'avoir plus de coopération avec Louvain sur ce thème.

Melvyn Kuetgens : Apparemment, il y a pas mal de monde qui voudrait développer les relations avec la commune. Pourquoi ne pas centraliser tout ça au sein d'un poste de responsable?

Pierre Vandoorne : Qui sera l'interlocuteur de la commune ? Quelle est la position sur la Salmigondis? Et est-ce qu'une enquête sur le coût des gobelets réutilisables, est-ce que vous y avez pensé?

Sebastien Kudas répond à Xavier Delavallée : Lors de l'ouverture du musée, l'UCL a demandé aux cercles d'être vigilants vis à vis de la propreté sur le musée. Lors des commissions de reconduction, on sent bien qu'il y a une volonté de réduire l'impact de l'animation étudiante.

Au niveau du gestion centre ville, ils vont refaire la Pl. des Wallons, ils veulent une ville plus propre et en profitent pour faire passer d'autres recommandations qui concernent l'animation. Difficile de pas faire de lien entre le règlement communal, et l'installation d'un nouveau complexe dans ce coin.

Collaboration avec le GCL : Il faut revaloriser l'AGL par rapport à l'animation. Il faut changer les points de vue, et aller voir plus la base que les dirigeants, qui ont une mauvaise vision de la défense étudiante.

Noé Covolan : Est-ce qu'il ne faut pas parler de tout ça dans le plan syndical?

Sébastien Kudas : Si, d'ailleurs pour le projet T-shirt rose: c'est un projet qui ne se met pas dans la DPG; c'est pour ça que j'en ai parlé mais on ne l'a pas inscrit.

Pour l'animation sur site, ça va rentrer dans le multisite à l'AGL, donc on va travailler dessus, mais on est encore en train de réfléchir à valoriser les sites.

Par rapport au lieu avec la commune: On a quelques mandats mais pas très utiles (ex: gestion centre-ville), on sent que peu importe ce que je dis, ils feront ce qu'ils veulent.

L'AGL doit faire le lien entre la ville et les étudiants.

Eleonore Haddioui présente l'Inclusivité

Cécile Gérard : Je ne comprend pas pourquoi supprimer la commission PEPS, et former une nouvelle commission avec aussi des projets d'Ouso.

Guillaume de Galan : C'était une commission qui était vitale car l'AGL s'était enfin tourné vers ces étudiants qui vivent un parcours du combattant quotidien. Moi j'ai peur de la représentativité des PEPS HTM. J'ai peur que PEPS

HTM passe à la trappe.

Pierre Vandoorne : Expliciter sur les dispositifs de genre.

Alexis Joseph : je vois qu'on se focalise sur les PEPS HTM mais est-ce qu'on ne devrait pas se focus sur les PEPS en général?

Alexia Butaye : je suis membre de la commission PEPS. Je suis désolée que les deux futurs responsables ne soient pas là. Je voudrais savoir pourquoi la commission PEPS inclura plusieurs thématiques. Ça fait qu'un an et deux mois, et on a dit nous même qu'il fallait 3 ans pour être en vitesse de croisière. On a été contacté par un professeur qui souhaitait mener un sujet de doctorat sur le sujet. C'est un sujet invisible, et si on l'enlève au niveau de l'AGL, est ce que ça risque pas de ne plus sensibiliser les étudiants à ce problème? Souffrant moi même de ce genre de trouble, je souhaite qu'on garde la commission PEPS.

Santiago Dierckx : Il faut garder la commission pour favoriser la visibilité.

Mehdi Pire : Pourrais-tu expliciter le soutien psychologique dont tu parles concernant le harcèlement?

Mathieu Fraipont : Je rejoins la majorité, et ne vais pas me répéter.

Catherine Vanclair : le point du responsable HTM a disparu. C'est normal qu'on pose la question du coup?

Victor Leblanc : Parler de toilette neutre, ou prénom social c'est un peu lancer de grandes idées, mais si ça se fait au détriment de PEPS HTM, je suis d'accord avec ce qui a été dit.

Eléonore Haddioui : On a décidé de mettre les questions de genre, de PEPS HTM et autres en une seule commission. Dans l'ouverture sociétale il y a trop de travail dedans, et en même temps tout le côté sensibilisation qui prend du temps, le travail dans la rue, etc. Et en fait, ces questions d'inclusivité se rejoignent avec les problématiques de la responsable PEPS HTM.

On peut faire des réunions de commission où on traite la question du genre ou de PEPS, en fonction de l'actualité également. Parfois les discussions devront être parallèles, il n'est pas question de supprimer la commission PEPS mais de travailler de front sur cette thématique, mais également sur des questions de genre etc.

Les stéréotypes face à l'orientation : Quand tu vas voir un conseiller d'orientation, les études qu'on propose sont genrées. Les campagnes de l'ESL sont aussi genrées.

La promotion de l'UCL: on a de la chance de ne pas être en danger lorsqu'on se met contre l'UCL. Evidemment, à partir du moment où l'UCL va dans notre sens, on va travailler main dans la main, mais généralement ça ne va pas assez loin: simplement de la communication, mais derrière c'est vide.

Guillaume de Galan : Comment on peut dire que j'ai énormément de travail en PEPS, et beaucoup de travail en comm sociétale, et de décider de fusionner ?

Cécile Filée : On sera plus nombreux, donc le travail ne sera pas divisé.

Louis Godrie : On veut garder deux postes, mais sur le même volet.

Henry Maes : Je ne comprends pas la réaction qu'il peut y avoir car il y avait OUSO et PEPS.

Il faudrait passer à l'amendement à des ajouts pour qu'on insiste sur PEPS. Il y a moyen d'ajouter des choses qui les concernent et il y a des personnes qui seraient capables d'ajouter des éléments à la DPG.

Xavier Delavallée : question d'efficacité : il y a deux responsables, deux thématiques qui se rejoignent, surtout avec une commission qui marchait bien. Niveau efficacité, ça me paraît pas forcément le mieux. Deuxième volet : inclusivité, et questions de genre, et ce sont deux femmes. Ou est l'homme?

Mathieu Fraipont répond à Anaïs De Munck : Non, je n'arrive pas à faire la commission PEPS et le secrétariat général. C'est l'obligation que j'ai eu pour maintenir le sujet à flot.

Alors que dans votre DPG la première ligne c'est "ne rien faire sans les personnes concernées", vous auriez dû

rajouter “sauf supprimer la commission des personnes qui s’occupent directement d’elles”.

Simon Geshef présente l’Ouverture sociétale.

Xavier Delavallée : Au niveau de la politique internationale de l’UCL : c’est aussi dans une optique politique, ou c’est juste l’aspect étudiant?

Pierre Vandoorne : Rendre accessible à tous les étudiants les mineures de tous les cursus. Quid de dégrader la qualité de certaines mineures, ou de perdre des étudiants ne disposant pas de prérequis.

Melvyn Kuetgens : Les secrétariats sont déjà surchargés maintenant, je ne sais pas comment ils feraient avec plus d’ouverture de mineures.

Cécile Gérard : tout le monde n’a pas de mineure.

Simon Geshef : Au niveau de la politique internationale, pour les mineures, je ne sais pas encore, je ne suis qu’en première. Il y a parfois des prérequis, on ne veut pas tomber dans des situations absurdes, mais le plus important c’est que ça soit ouvert à tous, pour les mineures dont on a envie.

Catherine Vanclair : C’est possible avec l’accord du jury d’examen, si ça rentre dans ton cursus.

Simon Geshef : Si on prend une mineure, c’est qu’on veut s’investir dedans, il ne faut pas les empêcher d’accéder à certaines mineures sous prétexte qu’ils seront noyés sous les crédits.

Communication et démocratie

Lorena Martinez Cifuentes : Est-ce que c’est possible qu’on arrête de discuter partout?

Laure Rulmont présente la communication/démocratie.

Cécile Gérard : Pourquoi mettre communication et démocratie ensemble ? Quelqu’un ne peut pas être responsable “démocratie”, chacun doit l’intégrer au sein de sa commission. Et en plus, communication ça prend beaucoup de temps.

Mathilde Fraipont: C’est dans le but de pouvoir transmettre les informations dans les AG, et transmettre aux étudiants en toute transparence.

Pierre Vandoorne : sur la phrase “nous continuerons à travailler avec les BDE”

On essaie de communiquer avec vous pour transmettre les informations, et en tant que président BDE, je suis triste de voir que vous nous incorporez pas dans vos négociations.

Santiago Dierckx : Est-ce qu’il y a des actions spécifiques supplémentaire?

Est-ce que pour la communication avec les conseillers, c’est pas un peu la responsabilité de la présidence du conseil?

Julien Van Der Noot : Quel est votre lien avec les autres commissions? C’est un point qui touche absolument toutes les comm.

Laure Rulmont répond à Santiago Dierckx : Association avec le responsable campagne pour les AG

Louis Godrie présente son poste de responsable campagne.

Cécile Gérard : J’ai l’impression que ça fait doublon avec responsable communautaire.

L’idée est pas mauvaise, mais ça semble être toutes les campagnes de toutes les commissions qui seront sur tes épaules, ce sera peu réalisable. Les campagnes devraient être intégrées dans chaque commission.

Santiago Dierckx : Je salue l’initiative, je pense que c’est positif.

Mathieu Fraipont : Ca peut être efficace, mais faire attention aux travers que Cécile a exprimé. Il faut faire attention que la structure de l'AGL est aussi 3 permanents qui travaillent. Une des clés de succès des campagnes est l'expertise des permanents également.

Pierre Vandoorne : Je soutiens Cécile et demande le devenir des représentants AGL.

Louis Godrie : Les représentants ça sera dans le point facultaire.

Louis Godrie répond à Cécile Gérard : C'est pas un doublon avec communautaire. Le responsable communautaire n'était pas encore vraiment de la mise en place concrète.

Tout ne sera pas sur les épaules du responsable campagne. C'est les commissions qui amènent le fond de la campagne. Je veux être la personne qui donne les moyens à la commission pour donner vie à la campagne.

Les campagnes restent aux commissions, mais dans les faits pour le village cop 23, c'aurait été utile d'avoir une personne qui chapeautait le terrain.

Et oui, on a des permanents en or, on les oubliera pas.

Françoise Nininahazwe fait un dab.

Jean Lagneaux présente le rôle de responsable facultaire. Ça a été créé pour supprimer le poste de représentants AGL. C'est un contexte qu'on peut qualifier de crise de la représentation étudiante, avec les résultats catastrophiques qu'on connaît. Ça vise à une meilleure collaboration plus active, avec les BDE, et éventuellement d'autres collectifs, comme KAP. L'une des raisons pour lesquelles on veut collaborer avec les BDE c'est que plusieurs projets se rejoignent (support de cours, enseignement général). Les projets en commun peuvent fusionner et seront plus efficaces.

Cécile Gérard : J'aimerais bien voir pourquoi ça n'a pas marché le représentant AGL? Pourquoi boycotter l'UBE? A lire la DPG, on voit que vous aimez pas l'UBE, et je ne trouve pas ça très correct pour les étudiants, et pour Pierre ci présent.

Pour moi, les RPZ ne sont pas des doublons de délégués. Pour l'avoir fait, ce n'était pas du tout le même job.

Melvyn Kuetgens : Les élections UBE ne sont pas encore réalisées, donc on ne peut pas savoir quelle seront nos relations avec eux.

Pierre Vandoorne : Ce poste n'existe plus parce que l'UBE est là, et c'est vraiment parasiter l'UBE. L'UBE fait un travail de terrain, organise des formations, on a un travail plus transversal et on essaie de dissiper les tensions. Ici, on est en train de court-circuiter pour en nous accusant de mauvaises relations. L'AGL n'a pas que des tensions avec l'UBE, aussi avec les BDE, donc ça ne va pas forcément directement bien se passer de cette manière.

Mathieu Fraipont : Idem que précédent.

Guillaume Bach : J'avais eu vent de ce poste auparavant. Il y a un discours dissonant, on a pas toujours le même discours. Il y a un problème de cohésion dans la création du poste.

Henry Maes : Rien à ajouter

Santiago Dierckx : Rien à ajouter

Julien Van Der Noot : Le poste de RPZ AGL, c'est aussi une façon de recruter des gens, c'est important.

Cécile Filée : Je trouve que ce genre de poste n'est pas intéressant, car dans un entre deux. Il y a un système pyramidal au sein des facultés, et les RPZ allaient casser cette structure en allant direct vers les étudiants. Et ça, c'était efficace. Mais maintenant c'est une zone floue.

Célestine Moreau : Je pense que le rôle d'aller communiquer avec les auditoires c'est le rôle des conseillers aussi, et plusieurs d'entre eux ont émis la volonté de communiquer avec la base.

Jean Lagneaux : Le but n'est pas de parasiter l'UBE, mais sur un certain nombre de projets, ça ne doit pas passer par l'UBE. Si ça concerne l'AGL ou une de ses commissions, ça n'a aucun sens. Par exemple avec le BDE droit, on veut réformer les supports de cours, et un GT support de cours à l'AGL. Et on aimerait avoir une collaboration directe entre ce GT et le BDE droit.

Mathilde Fraipont : La majorité des RPZ étaient délégués de cours ou présents aux BDE. Je faisais doublons entre les deux, c'est un système qui s'essouffle. C'est un souci où on fait deux fois la même chose. Le rôle du responsable de fac est d'être représentant de l'AGL au sein des facultés.

Ilias Karavidas : Les nouveaux conseillers ne doivent pas hésiter à s'exprimer.

Julien Van Der Noot : je trouve ça terrible de supprimer les RPZ c'est une porte d'entrée plus cool avec moins de responsabilités que conseiller.

Alexis Joseph : Dans la DPG, un § est passé inaperçu: c'est problématique de dire que l'AGL qui est un mini parlement devrait devenir un mini syndicat. Si l'AGL devrait s'enfoncer dans cela, les étudiants devraient décider de ne pas être représentés par l'AGL (sous le principe de liberté syndicale).

Pierre Vandoorne : Critique du contexte.

Par ex. Les élections communales - les listes vont devoir se positionner sur comment ils traitent les étudiants dans les villes universitaires, il manque donc un § sur le contexte universitaire. Autant mettre en contexte les étudiants. Ps: il a traité la DPG de "bande de gauchos".

Xavier Delavallée : je soutiens Pierre: l'aspect des élections est occulté. Et on parle à peine de l'UCL, de la fusion avec St-Louis, alors que c'est d'actualité. Je ne vois pas la nécessité de maintenir le § sur le syndicat étudiant, qui n'est pas la mission de l'AGL.

Cécile Gérard : En tant que responsable trésorerie, je trouve ça dommage de ne pas avoir de rapport dans le comité.

Mathilde Fraipont répond à Julien Van Der Noot : le rôle de RPZ peut être une porte d'entrée car l'AGL peut faire peur. J'ai essayé de former ces gens, je les ai suivis. Mais le but d'avoir un pigeon voyageur qui va dire ce qu'il se passe à l'AGL, ce n'est pas valorisant.

Charles Lurquin : A propos du syndicat étudiant, il faut être conscient que la liste qui a proposé la DPG était énoncée comme progressiste. Nous catégoriser de gauchos selon une problématique politique est problématique. Je pense que l'AGL n'est pas du tout un syndicat étudiant, mais qu'on défend des intérêts que défendent les syndicats. Sur l'aspect légal, je pense que les missions tels qu'énoncées par le décret paysage. Je suis favorable à ce que ces missions soient repensées. L'AGL est une sorte de parlement et une sorte de syndicat. La volonté est d'augmenter l'importance d'une part syndicale, plutôt que de la créer (puisqu'elle existe déjà).

Robin Bruyère : Il faut un peu se détresser sur les syndicats. Personne n'a envie de devenir la vision des syndicats de RTL. On défend une vision de nos membres, les étudiants. Donc on se comporte comme des étudiants.

Pause de rédaction d'une DPG amendée par le "comité-candidat"

Charles Lurquin : Précisons qu'une note peut être amendée sans aucun problème et la note finale devient celle de l'AGL. Mais une DPG est une proposition, donc si ça ne vous convient pas, on vote contre, pas de souci. Cf. résumé qui sera envoyé par Claire.

Santiago Dierckx : Le fait d'accroître le déficit au delà d'1 million: Ca doit rentrer dans un cadre plus général de mieux financer par l'UCL, les différents projets en matière sociale. Le contexte est plutôt l'introduction, et donc le budget est redevable de projets concrets.

Xavier Delavallée : Communication et démocratie, on fait quoi?

Claire Langlois : on scinde les deux points en deux objectifs distincts.

Xavier Delavallée : J'ai l'impression que vous dites "vous prenez tout ou on s'en va". Ca, c'est non. J'aimerais avoir une clarification là-dessus.

Si on vote contre, il y a plus de comité?

Charline Leterme : Si vous n'êtes pas d'accord avec un point, vous votez contre la DPG, et si l'équipe passe, ils devront réécrire la DPG à un prochain conseil.

Julien Van Der Noot : je vais vous emmerder avec les RPZ. J'ai l'impression qu'on a voulu noyer le poisson en mélangeant le point avec l'UBE et les RPZ. Oui, il y a peut-être des doublons, mais c'est nécessaire, ça fait partie de l'éducation dans la représentation étudiante.

Henry Maes : On pourrait écrire que ce n'est pas le désir du comité de court-circuiter l'UBE.

Alexis Joseph : Je suis pas satisfait sur le paragraphe syndical. C'est une question plutôt sensible, et je pense que ça mérite une plus ample discussion en conseil AGL, et de rester plus prudent en attendant. Aucune mention de ce point dans la liste ATTISE.

Melvyn Kuetgens : Les élections c'est en octobre, le seul moment pour apporter des revendications c'est en réagissant maintenant.

Anaïs De Munck : Ce n'est pas à ce conseil-ci que tu dois le faire. Ce n'est pas l'espace maintenant pour en parler, tu devrais plutôt en discuter au comité actuel.

Charles Lurquin : Santiago, par rapport à ton point sur la fusion. Tu voudrais le mettre à part, et faire un point spécifique.

C'est déjà pas mal repris dans les différentes commissions, et c'est une déclaration de politique générale donc ça sera acté après concertation du comité.

En ce qui concerne les RPZ AGL, notre décision a été claire, et je ne pense pas que les candidats au comité changeront de décision.

On a donné plusieurs garanties, il y aurait une partie du rôle du responsable qui sera de faire le lien dans les auditoires. Le conseil est aussi chargé de trouver des représentants AGL. On déplace la responsabilité, mais on efface pas cet esprit.

Par rapport au syndicat: Il faut relire ce qui a été mis dans ce point. J'ai précisé que l'AGL n'était pas seulement un parlement, mais avait aussi des fonctions de syndicat.

Claire Langlois : On va refaire la réflexion autour du syndicat aussi. On va le reformuler.

Xavier Delavallée : je maintiens mon point de vue comme quoi je ne voterai pas positivement. Ca veut dire que c'est tout ou rien. Sur la forme déjà, ça m'inquiète terriblement. Pour les points qui ne passent pas. [les gens s'engueulent en même temps].

Mathieu Fraipont : A l'initial, c'était un GT, ça a montré ses limites et c'est pour ça qu'une commission a été créée. Je ne peux que regretter le retour en arrière.

Charles Lurquin : Et bien tu voteras contre!

Julien Van Der Noot : je reviens sur le rôle essentiel des RPZ AGL.

Claire Langlois répond à Mathieu Fraipont : Si notre décision n'est pas acceptable, on pourra toujours revenir en arrière, et revenir à la commission PEPS. Ce n'est pas fermé.

Claire Langlois répond à Xavier Delavallée : On est désolés de ne pas faire l'unanimité, mais c'est la vie.

Vote de la DPG:

Maëlle Rixhon : Je rappelle que c'est un ticket, donc ce n'est pas séparable.

Anais De Munck se présente à la co-présidence. J'ai envie de défendre les étudiants l'an prochain, j'étais VP TE l'an passé, je suis hyper active dans l'AGL, et je m'occupe de plein de trucs.

Je pense qu'on peut être compétents à deux, car on a des capacités très complémentaires. Moi, je suis hyper sociable et on croit au projet commun qu'on vous a présenté, à notre possibilité de créer un lieu de vie, un lieu où chacun peut être représentant et représenté.

On a envie de donner un espace à chacun pour s'exprimer.

Charles Lurquin : Je partage la vision d'Anais sur le mouvement étudiant.

Je suis engagé depuis 3 ans à l'AGL. L'année prochaine va avoir de grands enjeux, notamment au niveau communautaire.

L'AGL va devoir se concentrer sur son véritable fonctionnement. Il y a un énorme travail à réaliser.

On est sur une équipe qui est très jeune, le futur de l'AGL est à former, donc on doit se concentrer sur une AGL forte, avec un futur.

Eléonore Haddioui : J'étais responsable ouverture sociétale cette année, je me présente cette année au secrétariat général. Mon rôle il sera de la gestion d'équipe, de projet, de campagne. De manager une équipe, etc. Comme Charles l'a souligné, on est une équipe très jeune, donc il y a pas mal de boulot pour se coordonner. On a une vraie vision politique et c'est notre force, vous pouvez ne pas être d'accord avec, mais cette vision se voit dans nos projets et je serai là pour essayer de la mettre en oeuvre.

Mathilde Fraipont se présente comme VP Ens : J'ai été investie 3 ans dans mon BDE, et je suis très intéressée par les thématiques de l'enseignement. On veut un enseignement émancipateur, et je veux supporter le comité, parce que c'est une équipe que j'ai vu grandir.

Claire Langlois : Je suis en M1 en droit, et je viens de St Louis à Bruxelles.

J'ai été présidente des délégués en BAC 3 et....

A ce titre j'avais des mandats à l'AG, au CA, au conseil de l'enseignement, au conseil social, au conseil de fac et au bureau de fac, au conseil de direction et au conseil de discipline.

Mes motivations: mon but était d'arrêter ma pause dans le mouvement étudiant. J'ai envie de faire bouger les choses et de me rendre utile. Je prends ce poste car c'est là qu'on avait besoin de moi, car j'ai déjà fait du social à Saint-Louis. Mais je le ferai avec plaisir même si ce n'est pas ce que je préfère.

Au niveau de mes qualités, je suis quelqu'un d'organisé et j'ai de l'expérience.

Mon défaut pourrait être que ce n'est pas le rôle que je voulais en premier. Mais je m'engage à mener ce projet à bien.

Wallerand d'Outryve d'Ydewalle : Je pose ma candidature en tant que VP multisite, je suis très motivé pour ce poste, car il requiert des qualités diplomatiques, et d'empathie envers les autres sites. Je pense que je pourrais être capable de faire ca. C'est ma première année à l'AGL.

Noé Covolán : le Conseil est souverain, on ne doit pas voter n'importe comment. J'ai un problème avec la co-présidence. L'AGL souffre d'un manque de légitimité et la co-présidence ne permet pas de mettre un nom sur le représentant de l'AGL.

Je suis plus favorable à une présidence simple.

Je proposerais qu'Anais soit présidente seule, car Anais est plus rassembleuse et a plus de légitimité démocratique, est première sur la liste.

Je pense aussi que Charles a beaucoup de compétence, mais autre part et est moins rassembleur. Dans la forme, tu as fait preuve de maladresse et été abominable par rapport à Pierre. Même si dans le fond, tu peux fournir un bon travail.

Charline Leterme : On vote pour un ticket, donc un groupe de personne, on les vote ensemble ou pas.

Baptiste Forget : Ca me paraît un abus de la présidence du conseil, le conseil est souverain et s'il veut voter les 2

séparément, on peut

Yassine Chramti : C'est statutaire, donc si, c'est obligé de l'accepter comme ça.

Charline Leterme : Les 2 iront ensembles.

Catherine Vanclair : Tout à l'heure, on a demandé au Conseil de se repositionner, pourquoi le ticket ne peut pas se repositionner?

Célestine Moreau : C'est assez violent de demander à un groupe qui a travaillé, de se restructurer sachant qu'ils ont décidé la présidence ensemble, car individuellement ils ne s'en sentaient pas la force.

Charline Leterme : On a proposé à la présidence du conseil s'ils voulaient se repositionner. Ils étaient d'accord. Mais ici, le ticket ne veut pas donc soit on accepte le ticket, soit non.

Melvyn Kuetgens : j'aimerais savoir comment vous comptez mener à bien les projets sachant qu'il n'y avait peu de réunions de la Com TE, que le projet Bonn a été mené de cette manière,...

Guillaume De Galan : je rebondis sur ce que Noé disait, on a laissé une porte de sortie pour limiter la casse pour faire un consensus. Je ne vois pas comment on peut voter pour une personne qui dit "tu n'as qu'à voter contre".

Anais De Munck : Pour ce qui est de ma personne, la présidence que je prend, je la prends avec Charles. On s'est mis d'accord sur un projet commun à défendre. On se propose ensemble, pas séparément, c'est inenvisageable. Je tiens à réaffirmer ma confiance en Charles. Ce n'est pas parce qu'il y a des problèmes interpersonnels que les gens ne sont pas compétents. On va travailler ensemble en collaboration et se relever l'un l'autre.

Baptiste Forget : On a soulevé de vrais problèmes P. ex la personnalité de Charles. Et vous dites encore une fois "soit on accepte, soit c'est un passage en force". Les qualités de Charles pour ce poste ne sont pas suffisantes, et pour moi la question est très claire, c'est rien.

Xavier Delavallée : Sur le plan de soutien, je trouve ça bien au niveau de la co-présidence. Par contre, la DPG ça va pas (applaudissements).

Mathilde Fraipont : c'est pas un chèque en blanc, ni un tout ou rien. On a entendu vos inquiétudes, on y a répondu, donc c'est délicat de trasher une personne, et ça m'attriste.

***** Votes pour la DPG et pour le ticket. *****

Pour : 22

Contre : 27

Abstention : 6

Maelle Rixhon annonce que les responsables ne seront pas votés.

Nous voterons pour le CA, les deux CASE.

Claire Langlois : Vu qu'on va voter les mandats CASE, et qu'on a pas de VP Social, c'est un peu bizarre.

Blaise Mottouille : Oui d'autant que lors du CASE de mai, on présente les nouvelles équipes.

Maëlle Rixhon : Qui se présente au CA? C'est une fois par mois. Il reste 2 réunions. Il nous faut absolument quelqu'un maintenant.

Pierre Vandoorne : Les nouveaux doivent être conseillers actuels?

Claire Langlois et Louis Godrie se présentent pour le CA :

Claire Langlois : J'ai 20 ans, je suis en 1ère master en droit. J'étais au CA à Saint Louis. J'aimerais être au CA aussi

l'année prochaine, donc c'est intéressant de m'y intéresser maintenant. J'ai de l'expérience dans le vote des budgets, et ai déjà travaillé avec certains membres du CA de l'UCL dans le cadre de la fusion.

Louis Godrie : J'ai pas le même background, à part le mandat au conseil fédéral de la FEF, j'en ai pas fait donc j'avais envie de me lancer cette année-ci. J'ai trop hâte de pouvoir taper du poing sur la table. Au CA sont prises des décisions fondamentales, et j'aimerais faire passer l'intérêt étudiant en premier, et se faire entendre. Concernant la disponibilité, je suis disponible. Je suis motivé. A vous de me faire confiance.

***** **Vote à bulletin secret** *****

Louis : 20 Pour, 11 contre, 13 abstention

Claire : 23 Pour, 14 contre, 5 abstention

3 bulletins nuls

Mandat du conseil fédéral de la FEF: Il y a 11 postes. Ils n'auront pas de droit de vote, mais savent qu'ils en auront un l'an prochain à la FEF.

Présentation des candidats

Mehdi Pire : J'étais à la commission sociale cette année, j'ai arrêté mes études pour travailler dans le social. Je m'y connais énormément, et j'aimerais continuer à bosser la dedans, avec mon expérience, ça pourra me permettre de me lancer dans des projets à plusieurs niveaux.

Henri Maes : Je suis en bac 1 SPOL. Je n'ai que l'expérience d'un BDE derrière moi, mais ça fait du sang neuf. J'aimerais bien m'investir dans la délég ORC pour avoir conscience des problèmes plus globalement.

Mathilde Fraipont : Expérience dans mon BDE. J'aimerais m'investir dans la FEF pour apporter une expérience autre.

Eléonore Haddioui : j'ai été déléguée de mon BDE, et je me présente à la délég communautaire pour avoir un regard sur les questions qui nous touchent directement, et porte la voix de l'AGL.

Louis Godrie : j'étais responsable communautaire l'an qui se termine, le CF, ce sont des thématiques hyper intéressantes, j'ai mis du temps à démarrer, mais je me suis mis dans les débats. Je suis motivé et j'ai déjà fait un an.

Limor Aharon : je me présente en tant que responsable communautaire, donc ça serait intéressant d'être dans la délégation. Il y aura beaucoup d'enjeux l'an prochain. On aura un poids dans les revendications vis à vis de la communauté française.

Sébastien Amelinck : je suis en ingé civil, tout nouveau sur LLN et à l'AGL. Je suis très motivé à siéger à la FEF. Vu ce qui se passe en France, je pense que le gouvernement est prêt à attaquer les étudiants. Je pense qu'il faut que la FEF soit un organe proactif, efficace. Je souhaite m'engager la dedans.

Robin Bruyère : J'ai 25 ans, je viens de Liège. J'étais au CF la bas, en 2014, on a débloqué des budgets pour l'enseignement, et le budget social. Je venais cette année à la FEF, mais sans être conseiller. Je serais très fier de porter la voix des étudiants de LLN.

Melvyn Kuetgens : au cours du quadri passé, on a participé à la campagne précarité, j'aimerais poursuivre les projets cette année, et j'aimerais poursuivre ces intérêts politiques au niveau communautaire.

Sébastien Kudas : j'ai 12 mandats actuellement, je ne pense pas qu'il y en ait un que je mène pas à terme. Je pense que c'est très important parce que ça permet de porter des projets plus gros, et de sortir de LLN.

Mathieu Fraipont : cette année, j'étais SG, et j'ai eu quelques autres mandats. J'ai tenté de participer à la régionale de la FEF, au niveau des dossiers et des autres CE de LLN. J'ai eu la chance d'inaugurer 2 GT à la FEF cette année, et je suis prêt à aider la jeune délégation, et à les poursuivre.

Alex Swash : Je suis en bac 1 physique, je suis prêt à lutter pour défendre les intérêts des étudiants, et suis curieux d'apprendre comment fonctionne le conseil fédéral et suis très motivé.

Yassine Chramti : je suis très motivé pour représenter la FEF, j'ai participé aux mobilisations du 17 novembre, en médecine, ce sont des dossiers que j'aime suivre et sur lesquels je suis très motivé.

Dieudonné Mwiseneza : J'ai pas de grande expérience niveau mandat, je suis délégué en ingénieur civil, et je suis motivé de représenter l'AGL au niveau de la FEF et de traiter les questions de refinancement de l'enseignement supérieur

Julie Lefèvre : Je suis en 1ère année en Relations internationales je suis nouvelle à l'AGL mais aussi à l'UCL car j'étais à St Louis avant, j'étais pas très active avant mais voir les choses de l'extérieur m'ont permis d'observer de tous les dysfonctionnement. Ce qui m'a donné envie de m'engager au sein de l'AGL. Après une année avec Limor, Blaise et Mehdi, je trouvais que c'était intéressant d'agir d'un point de vue communautaire, raison pour laquelle je serais ravie de faire partie de cette délégation.

Marie Charue : Pour l'instant l'AGL est affiliée à la FEF, mais pendant l'année, il y aura la contradictoire. Si jamais l'AGL passait à l'UNECOF ou devenait indépendante, comment vous adapteriez votre comportement? Et si jamais vous aviez un projet à apporter au niveau communautaire, ce serait quoi?

Santiago Dierckx : Content de voir qu'il y ait autant de gens motivés par la FEF. Je rappelle que c'est ouvert à tous. Allez en CF et investissez vous en régionale

Baptiste Legros : J'aimerais savoir, si jamais les gens se présentent pour la FEF peuvent voter pour eux-mêmes?

Guillaume de Galan : C'est important d'être assidu, et n'ayez pas peur les gens qui se présentent pour la première fois. C'est important que le responsable communautaire soit à la FEF. Il y en a pas pour l'instant mais pensez-y.

Yassine Chramti : si on est pas affilié à la FEF, on est indépendant ou à l'UNECOF. Dans ce dernier cas, on apportera les positions de l'AGL (et on aura la moitié de l'Unecof). Sinon, on devra gérer à 11 les problématiques communautaires, comme médecine.

Alex Swash : comme projet : réduire les couts des resto U et porter les intérêts des étudiants.

Mathieu Fraipont : Pour avoir déjà connu une contradictoire et m'intéresser à l'actualité, si on s'affilie à l'UNECOF on devra s'y associer.
Les élections communautaires, qui nécessitent pas mal d'attention.

Melvyn Kuetgens : Le PIIS: le projet d'intégration sociale, j'imagine qu'il y a moyen de faire quelque chose. Pour ce qui est de l'unecof, notre premier rôle est de porter les projets jusqu'aux instances, peu importe notre ORC.

Sébastien Amelinck : Si on ne s'affilie plus à la FEF, tant qu'on a un syndicat étudiant efficace, j'irai dans ce sens là peu importe l'ORC.
J'aimerais me mobiliser pour les conditions de vie étudiante et la réduction du coût des études

Robin Bruyère : Si on ne s'affilie plus à la FEF, je suivrai, et on bossera comme indépendant et à l'Unecof. On continuera à bosser avec les autres étudiants. il faut essayer de créer le plus d'unité possible, pour représenter tous les étudiants de la FWB.
La sélection, je suis en désaccord, il faut une unif démocratique.

Mehdi Pire : Comme projet je cite l'uniformisation des aides sociales du CPAS. On manque de compétence là-dedans. J'aimerais m'investir à la FEF dans ce domaine là.
Pour l'ORC: Je m'y connais moins, le conseil est souverain, et nous on devra appliquer ce que le conseil aura décidé

Limor Aharon : Pour l'ORC, je rejoins l'avis des autres et il est évident que le conseil doit décider s'il décide de s'affilier à la FEF ou à l'UNECOF. Nous devons suivre la décision, et on pourra avoir aussi un travail important au sein de l'UNECOF. On continuera à porter des projets communautaires avec notre délégation et on viendra en support de manière indépendante, dans le cas de l'indépendance. Le projet cité est le refinancement de l'enseignement supérieur et la sélection à l'entrée.

Julie Lefèvre: je ne m'y connais pas dans les ORC, mais notre mission c'est de remplir notre mandat, quelque soit notre affiliation. Je sais bien m'adapter.

Projet : l'augmentation du minerval est au niveau de l'UCL. Mais il vaut mieux prévenir que guérir, et empêcher cela aussi dans les autres universités.

Henry Maes : Si on s'affilie à l'Unecof, on pourrait envisager de partir à Malaga (lol). On pourrait s'en sortir même en étant à l'unecof. Projet qui tient à coeur: la sélection à l'entrée en médecine

Éléonore Haddioui : Ca me ferait mal si l'AGL décidait de se désaffilier de la FEF mais je le ferais quand même. Je suis là pour défendre les intérêts des étudiants, et appliquerait toutes les positions prises par l'AGL. Sachant que l'AGL a un énorme poids et peut faire changer les choses (même si unecof ou indépendance).

Projet: le fossil free

Louis Godrie : Idem que les autres pour l'ORC.

Projet à mener: détruire le néo-libéralisme (le refinancement)

Sébastien Kudas : respecter les positions de l'AGL, l'investissement,

Dieudonné Mwiseneza : J'ai du mal à envisager la situation de l'UNECOF ou de l'indépendance...

Vote:

- Mehdi Pire: 32 pour - 14 contre - 4 abst
- Henry Maes: 37 pour - 13 contre - 0 abst
- Mathilde Fraipont: 21 pour - 21 contre - 1 abst
- Eleonore Haddioui: 26 pour - 18 contre - 3 abst
- Louis Godrie: 31 pour - 16 contre - 2 abst
- Limor Aharon: 41 pour - 10 contre - 0 abst
- Sébastien Amelinckx: 26 pour - 12 contre - 10 abst
- Robin Bruyère: 30 pour - 13 contre - 7 abst
- Melvyn Kuetgens: 35 pour - 8 contre - 8 abst
- Sébastien Kudas: 24 pour - 21 contre - 6 abst
- Mathieu Fraipont: 19 pour - 25 contre - 3 abst
- Alex Swash: 25 pour - 11 contre - 9 abst
- Yassine Chramti: 38 pour - 10 contre - 1 abst
- Dieu Donné Mwiseneza: 23 pour - 18 contre - 6 abst

- Julie Lefèvre: 25 pour - 13 contre - 4 abst

Sont élus: Mehdi Pire, Henry Maes, Eléonore Haddioui, Louis Godrie, Limor Aharon, Sébastien Amelinckx, Robin Bruyère, Melvyn Kuetgens, Alex Swash, Yassine Chramti, Julie Lefèvre

FIN